

Membres	24
Présent(s)	15
En audio/visioconférence	1
Représenté(s)	5
Quorum	16

SÉANCE DU 29 JUIN 2026

- Présents au siège :** Sous la Présidence de Madame Chantal CUTAJAR, Madame Chahrazad ALLAM, Madame Fatiha AMARA, Monsieur Modeste BONTE, Monsieur Antoine BREINING, Monsieur Luc GILLMANN, Madame Virginie JACOB, Monsieur Sahide KADRI, Madame Leila-Marie KHELIFA, Monsieur Celeste KREYER, Monsieur Cédric MEYER, Madame Nadia MONKACHI, Monsieur Alexandre SCHNELL, Monsieur Robert VANHERZEEKE, Madame Nadia ZOURGUI et Madame Emmanuelle SERRANO (Commissaire aux comptes)
- Présents en visio :** Monsieur Jérémy KOLBECHER, Madame Brigitte OFFNER (Représentante de la Préfecture DDT67)
- Absents et excusés :** Madame Geneviève MANKA, Monsieur Jean-Baptiste MATHIEU (Procuration à Madame Chantal CUTAJAR), Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Michel MEYER (procuration à Monsieur Cédric MEYER), Madame Julie MULOT (procuration à Monsieur Robert VANHERZEEKE), Monsieur Lamjad SAIDANI (procuration à Monsieur Robert VANHERZEEKE), Madame Elodie STEINMANN (procuration à Madame Chantal CUTAJAR) et Monsieur Sebastien EHRET (Représentant de la société EMHA)
- Assistaient en outre :** Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / Secrétaire de séance), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement), Monsieur Philippe LEGLIZE (Directeur de la Maintenance du Patrimoine), Monsieur Pascal CHARPENTIER (Directeur du Pôle Gestion Locative), Madame Betty AUFSATZ (Directrice de la Gestion Locative), Monsieur Yves BERNHARD (Directeur de la Proximité et de la Relation Client), Madame Viviane EHRHARDT (Directrice Financière, Comptable et du Contrôle de la Gestion), Madame Stéphanie HOCHART (Directrice des Ressources Humaines), Madame Elise DIETRICH (Directrice de l'Innovation et de la Qualité), Madame Isabelle DAVID (Directrice de la Transformation Numérique) Madame et Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)
-

Le Conseil d'administration,
Vu le rapport du Directeur général
Vu les dispositions des articles L 421-9 et R 421-7 du Code de la Construction et de
l'Habitation ;
Vu les dispositions du protocole du 24 septembre 2025 conclu entre la fédération
nationale des Offices Publics de l'Habitat et les associations nationales ;
Vu le projet de protocole local ;
Délibère :

CA/2026/025 : Elections des représentants des locataires au Conseil
d'administration

Il est décidé d'arrêter les modalités pratiques d'organisation des élections des
représentants des locataires au Conseil d'administration selon les conditions suivantes :

1. De fixer la date des élections au 27 novembre 2026
2. D'approuver le principe d'un vote par correspondance et par internet pour
la totalité des locataires du patrimoine.
3. D'autoriser la composition du bureau électoral, chargé des opérations de
dépouillement du scrutin : Madame Chantal CUTAJAR en tant que
Présidente du Conseil d'administration et un administrateur ne
représentant pas les locataires, en la personne de Monsieur Luc GILLMANN
4. D'approuver la création d'une commission électorale composée d'un
représentant de chaque organisation mentionnée à l'article L 421-9 du CCH
et des agents d'Ophéa, Monsieur Julien Directeur général, Monsieur Jean-
Baptiste MALINGRE Secrétaire général. La commission est présidée par
Madame Chantal CUTAJAR, en tant que Présidente du Conseil
d'administration.
5. D'autoriser le remboursement du matériel nécessaire à la communication
des candidats à hauteur de 2 € par logement réparti également sur
l'ensemble des listes qui auront obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.
6. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent

Ne prends pas part au vote : 0

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme